

Suzanne et la citoyenneté

Mars 2017, Suzanne reçoit le formulaire de choix du cours de morale ou de religion. Comme à chaque rentrée scolaire, elle aura quelques jours pour confirmer son choix. Si ce n'est qu'il y a un an, le décret relatif à la mise en œuvre d'un cours de philosophie et de citoyenneté a été voté.

Pour rappel, Suzanne est aussi formatrice en Éducation permanente et comme pour tous ses pairs oeuvrant dans le socioculturel, la question de la citoyenneté est au cœur de ses pratiques quotidiennes. Dire que cette question la taraude.

Elle a accepté d'ouvrir son carnet de notes professionnelles, de nous laisser lire ses préparations de formation et de rencontres qu'elle a eues sur ce thème.



École :

Avis choix d'orientation philosophique à rendre pour le 4 mai

6



Espace formation dans le BAGIC
- atelier d'écriture : oser SA définition de la citoyenneté.

Attention : inviter à varier le ton, poétique, mode d'emploi, recette de cuisine, dialogue.

Relire Premiers jets des travaux pour espace formation du 9 mai

10 h : Rdv Anne Kévers (prof de religion-candidate EPC en secondaire - réseau FELSI)

10 h : Rencontre Mariane Hanck (Coordinatrice univers production et pédagogique au CEPC) et Myriam Van den Brempt (Formatrice en Education permanente au CESEP)



EPC ? EPA ? CPC ? Cours de rien ? Cours de quoi ?

Historique de cette question ?

- Rentrée scolaire 2013, refus d'un PO de dispenser une élève en 4e latin-sciences d'un cours de morale ou de religion, les parents estimaient que ce choix donnait une orientation philosophique ou religieuse à ce qui ne devrait être que du ressort de la vie privée
- Consultation de la ministre de l'Enseignement : Le non-respect de cette obligation pourrait mettre en péril la validation du CE2D !
- Question posée au Conseil d'état et à la Cour constitutionnelle : est-ce que les cours de religion ou de morale non confessionnelle dispensés dans l'enseignement officiel sont obligatoires ou facultatifs pour les élèves?
- Arrêt de la cour constitutionnelle du 12 mars 2015 : Les cours de religion ou de morale ne sont pas obligatoires dans l'enseignement public

Et politiquement ?

- Dans la déclaration de politique communautaire 2014-2019, on retrouve l'engagement du gouvernement à mettre en place un nouveau cours de philosophie et citoyenneté, un CPC
- * voir décret du 13 juillet 2016

Mise en place ?

- Année scolaire 2015-2016 : mise en place par un encadrement pédagogique alternatif, un EPA
 - 23 juin 2016 : présentation d'un programme inter réseaux !!!
- Il existe un référentiel/socles de compétences inter réseaux à partir duquel les PO ont défini un programme.
Mais, les déclinaisons sont différentes dans l'enseignement officiel ; libre non-confessionnel ; libre confessionnel ... un cours ou au travers de l'ensemble des cours ?

Espace formation du 18 avril 2017 - notes de formation

La citoyenneté est un bien commun qui ne s'use que si on ne s'en sert pas

Mode d'emploi

Avant d'employer le dernier modèle de citoyenneté pour la première fois, vérifiez si vous êtes muni de votre motivation.

Ensuite contrôlez si dans votre environnement, vous pouvez vous exprimer, rencontrer d'autres intéressés et agir librement.

Si ce n'est pas le cas, pas de problèmes ! Vous pouvez toujours utiliser votre créativité et beaucoup d'imagination pour contourner cette situation.

N'ayez pas peur de rouler à contre-sens et ne croyez pas que la vitesse est à votre service.

N'hésitez pas à partager votre espace avec des auto-stoppeurs. Ils vont vous encourager à avancer dans le chemin.

MAIS ATTENTION si un voyant rouge clignote de façon ininterrompue sur votre tableau de bord, consultez de toute urgence votre manuel de l'action en espace public, voir annexe 1.1 sur la désobéissance civile.

Et recette de la soupe populaire

Ingrédients

- de l'engagement, des opinions, des idées en quantité
- un zeste de citron
- une bonne quantité de diversité
- de la citoyenneté, de la désobéissance, beaucoup de diversité venant de l'espace public
- quelques graines de cracs, sel, poivre, eau

Prenez un grand récipient, un bon collectif

Rajoutez les idées, les opinions

Pesez la quantité nécessaire de désobéissance et ajoutez tout l'engagement disponible

Mélangez le tout d'une main de fer dans un gant de velours

N'oubliez pas la diversité venant de l'espace public

Attention à ne pas incorporer malencontreusement des perturbateurs politiques

Liez le tout avec une bonne dose de citoyenneté

Rajouter des graines de cracs que vous avez fait tremper

Mouillez le tout avec une quantité d'eau

Salez, poivrez et ajoutez de petits zestes de citron pas trop pressé (pour éviter les pépins)

Veillez à réaliser cette soupe populaire avec souplesse, légèreté, en maintenant le mouvement afin que tous les ingrédients donnent le meilleur d'eux-mêmes.

Utilisez une belle louche pour servir généreusement cette soupe populaire.

Amal, Barbara, Catherine, Céline, Chloé, Costa, Françoise, Frédérique, Hélène, Jeanne, Jocilène, Julie, Marie, Michel, Sonia, Sylvain

25 avril 2017 - 10 h : Rdv Anne Kévers

(prof de religion-candidate EPC en secondaire- réseau FELSI)

Anne Kévers : Ce qui m'a entre autre agréablement surpris dans ce cours, c'est le retour de l'étude de « savoirs », outils nécessaires au questionnement philosophique et à la prise de décision.

Pour moi ce cours est avant tout un cours de philosophie. Ce n'est pas de l'apprentissage au tri ni une sensibilisation aux crédits-cachés, comme j'avais pu l'entendre. Il y a beaucoup de discours différents autour de ce cours. L'idée est que les élèves apprennent à se questionner, à réfléchir et à se positionner par rapport à un sujet. Quel est le sens d'avoir un État, la décision démocratique dans la classe, ...

Ce cours ne dispense donc pas des valeurs mais forme à se positionner, à réfléchir les valeurs.



Suzanne : Quelles sont vos motivations pour donner ce cours et quelles sont les conditions que vous devez remplir ?

Anne : La mise en place des horaires est très complexe. Il y a beaucoup de conditions à prendre en compte. Il y a une série de garde-fous qui ont été posés avec plein de bonnes intentions mais qui compliquent la mise en place du cours. On pourrait le comparer aux aides à l'emploi qui ont été créées pour aider mais qui finalement laissent des gens sur le carreau pendant deux ans car ils n'ont pas le bon profil. Les conséquences sont qu'on est fin avril et que je ne sais toujours pas ce que je vais faire l'année prochaine. Aurais-je assez d'heures de religion ? Vais-je donner le cours de citoyenneté ? Pour donner ce cours, il faut avoir suivi un module de « neutralité ». Ce contenu n'existait pas quand j'ai passé mon agrégation et donc je dois le passer avant la rentrée, mais il n'est pas organisé pour l'instant et je ne trouve donc pas d'endroit où le cours est donné. Sans ce cours je ne pourrai pas donner EPC. Ma situation est très incertaine, j'attends.

Suzanne : Pourquoi un professeur de religion peut aussi donner le cours de philosophie et de citoyenneté ?

Anne : Je trouve que le contenu de ce cours est très bien fait. Je trouve néanmoins pertinent de garder le cours de religion à l'école. Je ne change pas de cours parce que j'ai perdu la moitié de mes heures en religion. Je suis licenciée en psychologie et le contenu de ce cours me parle.

Mais ce cours est le premier pas vers la fin des cours de morale et de religions. On dit que dans 10 ans ils n'existeront plus. Si les cours de religions disparaissent de l'école, je pense qu'il va manquer un volet spiritualité aux enfants. A mon sens, la religion comble un besoin, je ne dis pas que pour trouver du sens à la vie il faut tomber dans le métaphysique. Cela ne doit pas être uniquement une approche religieuse mais il faut pouvoir offrir aux adolescents une place où aborder les questions de sens et de spiritualité dont ils ont besoin afin qu'ils ne se tournent pas vers un des extrémismes. Si l'école prône l'égalité des chances, il faut que cette dimension spirituelle et cette réflexion autour du sens de la vie ait lieu. Pour être athée, il faut s'être posé la question de l'existence ou non d'un dieu. Il y a des sphères de la population où les enfants n'ont pas accès à ce genre de réflexion et où ils sont à la merci des extrémistes religieux comme de l'extrême droite. Les cours de religions à l'école permettent aussi de déconstruire les discours extrémistes et ce dans toutes les obédiences : « Madame c'est vrai que si on fait un tatouage on va en enfer ? », « Quelle est la place d'Adam et Eve dans la théorie de l'Evolution de l'Homme ? » A qui ces enfants vont-ils pouvoir poser ces questions et en discuter si les profs de religions ne sont plus à l'école ? Avec un pasteur extrémiste ? Ces cours permettent de sortir des discours rigoristes, et quand ça arrive et que j'ai réussi par le questionnement et le débat à ce que l'élève s'interroge sur ses propos, j'ai réussi ma journée ! La question religieuse fait peur et parfois à juste titre mais ce n'est pas en mettant un couvercle dessus que l'on va la régler.

Suzanne : La FAPEO¹ soulevait la question de la double hiérarchie du professeur de religion et donc de sa légitimité et sa réelle indépendance ?

Anne : Effectivement les professeurs de religion catholique ont deux « directeurs » : le diocèse et le directeur de l'école. En arrivant dans le réseau officiel, j'ai découvert que les directeurs n'avaient pas le droit de rentrer dans une classe où se donne un cours de religion. Comment voulez-vous qu'on soit bien vus par nos collègues et par l'institution ? Comment dégage-t-on de la confiance avec une abération pareille ? Comment peut-on assurer un cadre intellectuel si le directeur ne peut pas entrer dans les classes ? Comment fait-on le contrôle ? Il faut absolument changer cette règle. Pour arrêter les crispations par rapport aux religions, il faut ouvrir les portes !

Je pense qu'on a tendance à tout compliquer, alors qu'il suffit parfois de se calmer et de faire confiance aux gens. Je comprends qu'il y ait des garde-fous. Les profs ne peuvent pas donner leur avis, on s'y engage, mais ils sont humains. Le prof de religion ne peut pas plus se positionner qu'un autre. On a un devoir de neutralité. On peut faire réfléchir l'enfant par des questions en créant du débat dans la classe mais on ne peut pas donner notre avis. Si les propos tenus sont illégaux, on doit le lui dire. Malgré cette neutralité les sensibilités transparaissent d'où l'importance d'outiller les enfants afin qu'ils puissent faire la part des choses et avoir un regard critique. On est dans un système où la peur se trouve partout. Les décrets sont faits pour parer à toutes les éventualités, limiter les risques, alors que parfois la confiance est plus juste. L'excès de prudence nous détourne de la mission de l'école.

Je voudrais rajouter, par rapport à la question qui est finalement, comment a-t-on choisi de faire de l'éducation permanente à l'école. Je dirais que c'est via le questionnement philosophique, et je pense que c'est une bonne voie pour faire de la jeunesse des futurs citoyens engagés. C'est pourquoi j'aimerais donner ce cours sauf si cela est incompatible avec ma vie de famille (au niveau nombres d'écoles où donner cours et formations supplémentaires demandées).

Au moment du bouclage, Anne nous a appris qu'elle avait reçu un courrier lui annonçant la mise en place d'un cours de neutralité dans le cadre de l'enseignement de promotion sociale.

1. FAPEO : Fédération des associations de parents de l'enseignement officiel.



27 Avril 2017 - 10 h : Rencontre Marianne Hanck (Coordinatrice univers productions pédagogiques au CEPC- Conseil de l'Enseignement (PRIMAIRE) des Communes et des Provinces) et Myriam Van der Brempt (Formatrice en Education permanente au CESEP, philosophe et romaniste.)

Citoyenneté et Politique

Suzanne : Quelle est votre définition de la citoyenneté ? Du Politique ?

Marianne : Je ne peux pas évincer la dimension philosophique de ce cours. La philosophie et la citoyenneté sont étroitement liées. Réfléchir à des questions citoyennes fait partie d'une démarche philosophique.

Les parents n'ont pas été assez informés du contenu de ce cours, ils se demandent ce qu'est devenu le fameux "cours de rien".

Le cours de philosophie et de citoyenneté a pour mission de développer la pensée réflexive chez de jeunes enfants. Pour le CECP il est clair qu'une heure n'est pas suffisante, il faut pour pouvoir en profiter pleinement suivre les deux heures. L'idéal serait d'installer la philosophie et la citoyenneté au sein de l'école dans son entièreté. Dans les années à venir ce cours de philosophie et de citoyenneté va prendre une place très importante dans l'école. Il y aura plus de place pour des processus démocratiques. Le contenu du cours est orienté vers plus de démocratie participative. Si toutefois des activités de démocratie représentative sont bien présentes dans ce cours, nous constatons que la plupart du temps ce sont toujours les mêmes types d'enfants qui sont élus : le "dominant", le "leader" ou celui qui a des facilités pour s'exprimer. Nous nous devons de permettre à chacun des élèves de participer pleinement à toute décision qui le concerne. Nous nous devons d'institutionnaliser des espaces de discussion, d'expression.

Il serait vraiment intéressant de former les enseignants à céder un peu de leur pouvoir. La démocratie et la citoyenneté touchent à la question du pouvoir de celui qui sait. L'enseignant devra apprendre à céder un peu de sa place aux enfants.

Myriam : Ma vision de la citoyenneté est directement en lien avec la philosophie aussi, mais pour moi il s'agit spécifiquement de philosophie politique. La citoyenneté est le statut politique qu'on accorde aux gens en démocratie. Le droit l'inscrit dans des textes qui garantissent ce statut. Cela signifie qu'on donne du pouvoir aux gens. Il ne faut pas que les gouvernants (ou les enseignants?) aient tout pouvoir, mais que le pouvoir soit partagé avec les gens (ou les élèves?), sinon il n'y a pas de démocratie. Les dirigeants doivent pouvoir mettre en oeuvre les choix de société et les citoyens doivent non seulement avoir la possibilité de participer aux choix, mais aussi de jouer un rôle de contre-pouvoir. Je ne peux pas dissocier la citoyenneté de la question politique, elles sont intimement liées.

9

Ce n'est pas un cours de rien

Marianne : Je suis tout à fait d'accord avec votre vision des choses, mais l'enseignant doit transposer cette vision des choses dans du concret et du pratique adaptés aux enfants de deux ans et demi à douze ans. Dans le programme que nous avons rédigé, nous envisageons la citoyenneté selon quatre aspects. Le premier aspect est "le politique" qui contient le juridique et le droit. Le deuxième aspect est identitaire, ce que nous appelons « la ressemblance fondatrice » c'est à dire ce qui peut être valable pour tous et partagé par tous. Le troisième aspect est plus pragmatique, il porte sur les processus de décision et surtout les décisions et les projets qui concernent les enfants. Le dernier aspect est la formation à l'esprit critique, pour former un citoyen à part entière mais aussi en devenir. Avoir des enfants informés des questions qui les préoccupent et qu'ils aient un bagage de connaissances leur permettant de prendre position et de faire un choix éclairé.

Les enfants sont impliqués de par leur entourage dans des problèmes politiques, sociaux, économiques. Il est essentiel de les aider à être informés le plus correctement afin qu'ils ne reproduisent pas certains modèles qui leur sont inculqués.

Le cours de philosophie et de citoyenneté vise la remise en question du "formatage", du "modelage" qu'ils reçoivent de l'extérieur. Le but est de les armer intellectuellement pour pouvoir lutter contre les idées préconçues afin de développer une pensée autonome et de faire un choix libre et conscient.

Lors de la préparation des socles de compétences, le groupe était composé à la fois de personnes du corps enseignant et de philosophes. Nous avons beaucoup appris sur la démarche philosophique, sur l'apprentissage du philosophe : la place du questionnement, de l'étonnement, de l'émerveillement, du raisonnement logique, la capacité à se décentrer par la discussion, ... La vision des "philosophes" du groupe nous a apporté une nouvelle dimension : comprendre ce que la démarche philosophique pouvait apporter à la citoyenneté.

Il y a des valeurs essentielles en démocratie, néanmoins dans le programme de philosophie et citoyenneté vous ne trouverez pas de valeurs explicitement développées ou prônées. L'enfant doit clarifier lui-même ses propres valeurs. Il doit être capable de les hiérarchiser au regard de situations qu'il vit. L'idée c'est de trouver ensemble des valeurs partagées par tous, c'est de rechercher ensemble ce qui peut valoir pour tous au-delà des particularités de chacun dans le respect de la dignité humaine.

Myriam : Je comprends qu'il ne s'agit pas d'une méthode descendante mais de construire avec les enfants. Est-ce que cela veut dire qu'il n'y a pas de valeurs liées au cours de citoyenneté ?

Marianne : Les valeurs sont là. Elles ne sont pas imposées mais vécues. Quand nous organisons un débat philosophique, des actions citoyennes, nous posons un cadre. Les valeurs sont présentes et vécues dans ce cadre : l'écoute de l'autre, la compréhension de son opinion, la coopération, les règles de prise de parole..., ce sont des valeurs d'ouverture. A partir du moment où l'enfant a vécu ces valeurs, on peut rattacher ces valeurs à la démocratie. Le cours est composé de deux parties : d'une part le contenu théorique et d'autre part un référentiel d'activités philosophiques et citoyennes. Le point de départ de toute activité se fait à partir de situations vécues ou observées amenées soit par les enfants soit par l'enseignant. Nous appelons ça des supports déclencheurs. Ce sont toujours des cas pratiques où de nombreuses valeurs sont présentes afin d'être analysées.

Suzanne : Myriam, dans le cadre du séminaire citoyenneté et espace public quels sont les parallèles et les différences d'approches que vous pouvez souligner ?

Myriam : Moi, j'ai affaire à des adultes, ce qui n'est pas du tout la même chose. Ces adultes viennent d'horizons fort différents et ont des formations et des fonctions bien différentes. Ce ne sont pas des spécialistes de la citoyenneté. Le séminaire commence par les origines de la démocratie, au travers de ses textes philosophiques fondateurs : Platon et Kant... Mon but est de montrer aux participants que, dans ces textes, on voit apparaître toutes les conditions à remplir pour qu'une démocratie soit possible. On identifie les différentes conditions socioéconomiques, politiques et culturelles. Il n'y a pas de condition d'accès à la démocratie, mais dès qu'on est citoyen, on doit se former et je reconnais là votre dimension "esprit critique", formation de l'enfant à la réflexion personnelle. C'est indispensable pour pouvoir prendre effectivement sa place de citoyen. Ensuite, nous cherchons à examiner des problématiques actuelles. Par exemple, on se penche sur la question des migrations (et des frontières) dans le contexte des Etats-Nations et de l'Europe : on analyse les choix politiques qui sont faits et leurs implications tout en les situant dans la démocratie. Or, par principe, la démocratie est inclusive. On ne trouvera pas, dans la démocratie des origines, de réponse toute faite aux problèmes d'aujourd'hui, il faut toujours avoir une réflexion, à plusieurs, et construire de nouveaux choix cohérents.

Nous abordons évidemment la question de la participation, mais actuellement la participation, comme la citoyenneté, est mise à toutes les sauces ! On dit que trier ses déchets est un acte citoyen ; pour moi, c'est du civisme. Donc on réfléchit à comment prendre une posture de citoyen qui ne soit pas réduite à être un bon petit soldat qui fait ce qu'on lui demande. L'exercice du pouvoir politique que la démocratie donne au citoyen demande pourtant un engagement de chacun, donc une participation politique. Sinon, il n'y a plus de contre-pouvoir et donc plus de démocratie. C'est pourquoi nous cherchons aussi, dans le séminaire, comment mettre en œuvre, dans nos milieux professionnels, des processus participatifs qui s'appuient sur une citoyenneté active des gens. On s'intéresse également à la notion de "citoyen du monde". Les droits de l'Homme nous invitent à aller dans le sens d'une démocratie mondiale mais c'est facile à dire et il faut se méfier d'un idéalisme simpliste.

Marianne : Je vous rejoins à cent pour cent, la grande différence c'est que vous travaillez avec des adultes et donc vous pouvez partir des textes des grands philosophes. Avec les enfants nous devons travailler avec des albums de jeunesse, utiliser des métaphores. Je pense que les idées sont présentes mais nous sommes plutôt dans l'apprentissage du philosopher et non pas de la philosophie.

... (Silence)

Myriam : Je me demande si les enseignants prononcent souvent le mot "politique" ?

Marianne : Non, pas souvent.

Myriam : C'est une grande différence avec ce que je fais au BAGIC.

Civisme et citoyenneté

Marianne : En tant qu'enseignants, nous savons que lorsque l'on parle de participation, de coopération, d'engagement dans la vie sociale et l'espace démocratique c'est de "politique" dont il s'agit.

Par rapport à ce que vous disiez précédemment sur le tri des déchets, je vous rejoins. J'ai en effet l'impression qu'on fait reposer sur les enfants tous "les maux" de la terre alors que c'est aux hommes et femmes politiques de régler ces problèmes-là. Un enfant ne va pas résoudre les problèmes de pollution en triant ses déchets. Comme vous le dites, il s'agit bien de civisme. C'est nécessaire mais il faut une action plus large. Nous avons fait attention à ne pas confondre le civisme et la citoyenneté. Les enfants ont leur place dans cette société et ils ont le droit de donner leur avis, même sur des projets communaux ou autres, sur les sujets qui les concernent. Ils doivent prendre part au débat. Ce mode de fonctionnement doit être mis en place dans l'école et ce dès le plus jeune âge afin de les inclure dans ce système participatif, dans cet espace public.

Consensus, compromis et conflit

Suzanne : Marianne, vous parlez de la recherche du consensus et du compromis, Myriam vous parlez de recherche du conflit ? Pouvez-vous nous en dire davantage ?

Myriam : Je ne recherche pas le conflit pour le plaisir ! Nous sommes dans une société qui cherche à l'éviter par tous les moyens. On nous apprend depuis le plus jeune âge qu'un bon conflit est celui où l'on ne rentre pas ou bien dont on a réussi à sortir. On ne nous apprend pas à le résoudre ni comment être efficace dans un conflit pour apaiser les choses et prendre en compte ce qui s'y exprime. Je trouve ça fort nuisible, car, du coup, lorsqu'il y a un conflit, c'est la panique. Or, on sait que, sous stress, on n'est pas bon et, en plus, cela génère de la culpabilité, car le conflit est perçu comme mauvais. Quand on se sent coupable, on essaye de se justifier pour se déculpabiliser. Plus on se justifie, plus on alimente le conflit. Les comportements naturels lors d'un conflit sont inadéquats et nuisibles. Il me semble important que l'on nous apprenne à vivre les conflits de manière constructive afin de comprendre le message qu'ils portent. Je pense que les démarches comme la sociocratie qui essayent d'obtenir un consensus sans passer par le conflit sont génératrices de frustrations. Le consensus se prétend la solution qui met tout le monde d'accord, je n'y crois pas. C'est une façon de faire taire des gens et d'empêcher les voix divergentes de se faire entendre.

Marianne : Ce sont des notions fortement développées dans le programme. Pour nous l'apprentissage du consensus avec de jeunes enfants est de trouver un accord "gagnant-gagnant". La place du conflit a énormément d'importance. Pour la gestion du conflit, nous proposons aux enseignants de former les enfants à la médiation par les pairs. On passe par l'apprentissage de la communication non violente, par l'expression de ce que l'on ressent, par l'identification des besoins de chacun... Les enfants volontaires vont se former à la médiation par les pairs afin de pouvoir régler par eux-mêmes la plupart des conflits de la cour de récréation ou autres. Ce sont eux qui gèrent les transgressions et qui en discutent dans des conseils de coopération. Il y a également l'apprentissage de la gestion d'un conflit d'opinion par l'éthique de la discussion.

Myriam : Pour moi la communication non violente et l'éthique de la discussion sont des techniques de suppression du conflit. Ce que je trouve prioritaire, c'est d'apprendre à vivre les conflits, ne pas avoir peur d'y entrer et savoir comment réagir pour faire quelque chose avec ce qui s'y passe. Non pas pour trancher qui a tort ou raison, mais pour utiliser la matière qui s'en dégage.

Neutralité et subjectivité assumée

Suzanne : L'enseignement a mis en place le principe de neutralité tandis que l'Education permanente parle de subjectivité assumée ? Comment cela se traduit-il en pratique ?

Marianne : Dans l'enseignement officiel, nous avons l'obligation de respecter le Décret "Neutralité". Celui-ci stipule que les domaines proposés n'appellent ni à l'endoctrinement au regard des grandes questions actuelles, ni à l'ingérence dans la vie personnelle des élèves et des familles, ni à l'ingérence dans leurs positions idéologiques ou leur manière de vivre.

La neutralité c'est permettre à l'enfant de faire des choix libres et conscients. Le rôle de l'enseignant est de pouvoir

l'informer au mieux afin qu'il puisse y arriver. Dans les ateliers de philosophie et citoyenneté, l'enseignant ne prend pas position. Il peut amener, par son questionnement, le doute dans une affirmation, la remise en cause d'opinions.

Il s'agit de garantir à l'élève le droit d'exercer son esprit critique et d'exprimer librement son opinion sur toute question d'intérêt scolaire ou relative aux droits de l'homme. Eduquer les élèves au respect des libertés et des droits fondamentaux. L'enseignant prépare chaque enfant à son rôle de citoyen responsable dans une société pluraliste.

La neutralité implique notamment le respect des conceptions philosophiques, idéologiques ou religieuses des élèves et des parents. L'enseignant dispense un enseignement où les faits sont exposés et commentés, que ce soit oralement ou par écrit, avec la plus grande objectivité possible ; un enseignement où la vérité est recherchée avec une constante honnêteté intellectuelle et où la diversité des idées est acceptée, l'esprit de tolérance développé.

Par rapport aux engagements, ils doivent aussi rester neutres. Il ne s'agit pas d'imposer, de soutenir une telle ou telle autre organisation humanitaire. Ce sont les enfants, qui informés, doivent choisir leur propre engagement et les responsabilités qu'ils sont prêts à assumer en connaissance de cause.

C'est une opportunité de pouvoir travailler avec des enfants de toutes les convictions. C'est amener les enfants à vivre avec les autres en (re)connaissant ce qui les différencie.

Myriam : Dans la formation pour adultes, nous assumons notre subjectivité. Il est vrai que nous avons plus de liberté qu'avec les enfants, notre « emprise » est moins importante. Je peux exprimer ma position, mais uniquement pour la mettre en discussion avec les interlocuteurs. Je ne la dis jamais comme vérité absolue. Ma position sert de support à une discussion et à des réactions. La matière de la formation vient donc à la fois de ma position et des réactions des participants. De plus, dans le séminaire citoyenneté du BAGIC au CESEP, il n'y a pas à ergoter, l'institution est clairement identifiée à gauche et c'est cette posture que j'endosse.

Marianne : Je pense que nous faisons la même chose mais avec de jeunes enfants sans jamais explicitement exprimer, développer notre position. L'enseignant est "politique" par les moyens mis en oeuvre mais reste neutre quant à ses positions. Son rôle est d'amener la méthodologie et le cadre.

Myriam : La subjectivité assumée me semble une position plus facile à tenir que celle de respecter une neutralité, car je suis toujours obligée de signaler quand je suis subjective, tandis qu'être neutre, c'est ne pas se positionner, ce qui me paraît très compliqué (comment est-on certain de "ne pas"...?) et ça doit être très inconfortable pour les enseignants.

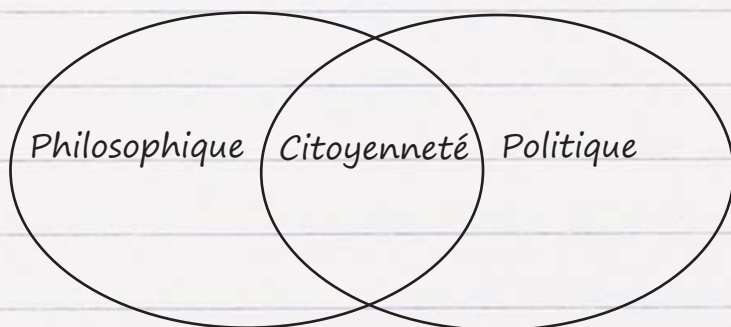
Marianne : C'est vrai la neutralité c'est tout un apprentissage d'une posture de l'enseignant. Si ce décret est une obligation légale, elle nous paraît nécessaire et fondamentale dans l'apprentissage de la pensée autonome et critique.

Et si demain l'Enseignement et l'Education permanente

Suzanne : Myriam quelle question voudriez-vous poser à l'Enseignement et Marianne que demanderiez-vous au Socioculturel ?

Marianne : Comment élargir les partenariats entre l'enseignement et le monde culturel ? Qu'est ce qu'un animateur socio-culturel pourrait amener à des enfants de deux ans et demi à douze ans ? Quelle place pourrait occuper un animateur culturel au sein de l'école ? Que pourrait-il apporter aux enfants ou à l'équipe ?

Myriam : Pourrait-on imaginer une école qui accepte de se dire aussi "politique" ?



Enseignement ? Education Permanente

Citoyenneté et neutralité ? Comment fait-on pour permettre à des enfants et à des jeunes de se forger une opinion et se débarrasser des siennes comme enseignant.e ? comme animateur.e socioculturel.le ? Et s'il s'agissait de distinguer opinion et vérité ?

Citoyenneté et spiritualité ? A quel endroit peut-on poser la question de l'existence d'un dieu ? Est-ce que la spiritualité peut être dissociée de la religion ? Peut-on envisager une « spiritualité sans religion » ou une « spiritualité sans dieu » ?

Citoyenneté et philosophie ? Si nous ne sommes pas d'accord avec la société actuelle, doit-on étudier les textes des philosophes qui en sont en partie à la base ?

Programme du cours d' CPC enseignement fondamentale :
<http://www.cecp.be/programme-detude-cours-de-philosophie-et-citoyennete/>

Programme des cours :
<http://www.wallonie-bruxelles-enseignement.be/>

Décret Neutralité :
<http://www.enseignement.be/index.php?page=23725>

Tous citoyens! tous philosophes! :
<https://www.laicite.be/magazine-article/tous-citoyens-tous-philosophes/>

Pour aller plus loin
<http://deuxheurescestmieux.be/parents/documents/>

13



EPC OK !